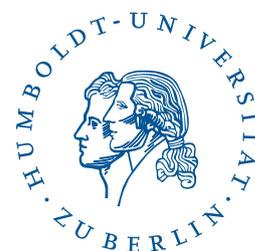


Call for Papers



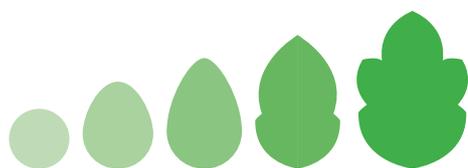
ISCHE 40 | Éducation et Nature

29 août – 1 septembre 2018 à Berlin, Allemagne

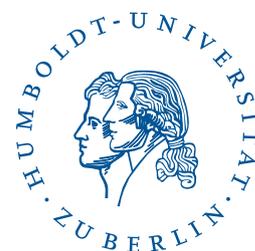
Depuis l'ère moderne, l'éducation a été étroitement associée à la distinction marquée entre, d'une part, une 'nature' prétendument immuable et, d'autre part, une société changeante, conçue historiquement. L'histoire de l'éducation révèle que cette distinction théorique a constamment été bousculée et mise à mal par des phénomènes et des réseaux hybrides entre ces deux domaines. Si la nature a classiquement été une notion controversée dans la pensée éducative, elle n'en demeure pas moins un point de référence pour les idées, les théories aussi bien que les pratiques éducatives. Les Lumières européennes ont redéfini la notion de nature comme le lieu déterminant et la toile de fond des pratiques éducatives. Depuis lors, la nature est devenue un élément central de référence pour la pensée et les pratiques éducatives selon différentes formes et dimensions :

La notion de nature a servi d'assise à l'émergence d'un argument contradictoire dans la réflexion pédagogique. Elle a été conçue à la fois comme une méthode destinée à orienter les pratiques pédagogiques et comme une norme à partir de laquelle il est possible d'en mesurer le bien-fondé. Reprenant les principes éducatifs notamment thématiques par Rousseau, on considère communément qu'il convient de suivre le 'mode' d'enseignement et les 'méthodes' de la nature. Dans le même temps, la nature a été définie comme l'un des objectifs de l'éducation dans la mesure où cette dernière est conçue comme l'instauration d'une seconde nature dans l'individu, une nature transformée, qui produit de 'vrais' êtres humains à la différence des créatures animales. Cette idée éducative moderne est d'ailleurs caractérisée par de nombreuses variantes et nuances, allant d'une perspective antiféodale centrée sur une critique de l'organisation 'contre-nature' de la société à une conception de la nature comme élément déterminant et irréfutable des dispositions et des dons 'naturels' d'une personne. Enfin, on sait à quel point le concept de nature a pu être mobilisé pour faire valoir différents projets de réforme de l'éducation et de l'instruction. La référence à la nature n'a pas seulement servi à légitimer certains projets ; elle a également constitué une arme discursive contre la prétendue 'perte des valeurs' et les 'maux' présumés de la société.

La nature constitue ainsi un point de référence majeur dans la conception des relations et des cadres éducatifs et, par là même, joue un rôle central dans les pratiques éducatives. D'un côté, la nature peut être comprise comme un appel à l'action des éducateurs, mettant en exergue ces pratiques pédagogiques censées faire évoluer la nature des étudiants, des élèves et des enfants ou, à tout le moins, celles les poussant à la limite de leurs capacités d'apprentissage. De l'autre, la nature délimite également les possibilités de l'éducation. Les discours touchant aux relations entre la nature et l'éducation couvrent ainsi un spectre très large et comprennent des théories sur la ductilité intrinsèque de la nature humaine ; sur la construction du concept d'intelligence, premièrement conçu comme une limite au potentiel de développement individuel ; différentes analyses sur le génie ou les enfants surdoués ; ou encore des discussions contemporaines à propos de la possibilité – juridique et morale – des éducateurs d'user de certaines instrumentalités (qu'elles soient mécaniques, chimiques, digitales ou qu'il s'agisse de la stimulation cérébrale) à même



Call for Papers



d'accroître les possibilités d'apprentissage. Ce dernier point pose de manière aiguë la question de savoir si la notion de nature telle qu'elle a été définie classiquement peut encore fonctionner comme concept opératoire pour penser la complication grandissante de la dichotomie entre nature et culture

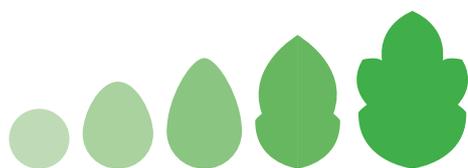
La 'Nature' continue à être perçue comme étant en elle-même un outil éducatif. Par exemple, on a pu insister sur l'importance d'utiliser des environnements naturels d'apprentissage pour contrebalancer le caractère artificiel du milieu scolaire. À cet égard, l'aménagement d'aires de jeux et de jardins d'école ; le développement des sorties, des voyages scolaires et des classes vertes ; ou encore l'introduction d'animaux domestiques dans des situations éducatives et thérapeutiques spécifiques ont pu faire l'objet de discussions et être considérés comme des remèdes. En effet, ce n'est pas simplement la nature comme image ou comme discours qui a pénétré les dispositifs éducatifs, mais ce sont également des éléments et des constellations de la nature 'réelle' qui y ont été intégrés. Comme des approches récentes dans le champ de l'histoire de l'environnement et de l'histoire animale le montrent, une analyse strictement sociale et culturelle de l'éducation peut parfois être réductrice en ce sens qu'elle procède d'une vision du monde qui tend à ne laisser place qu'à la seule humanité.

Enfin, depuis l'avènement de la science moderne, le monde naturel a pris une part de plus en plus importante dans les contenus d'enseignement et l'apprentissage lui-même. Ce phénomène se retrouve dans tous les types et à tous les degrés de l'enseignement, de l'école maternelle à l'université. Il affecte non seulement les institutions éducatives formelles, mais également les pratiques éducatives qui ont lieu dans des cadres plus informels. En particulier, les matières scolaires consacrées à l'étude de la nature ont fortement contribué à façonner et à accélérer la consolidation de l'école moderne comme un agent de production, de distribution et de consommation de la connaissance en partant de l'idée que les écoles ne transmettent pas simplement une culture étendue mais également une connaissance disciplinaire.

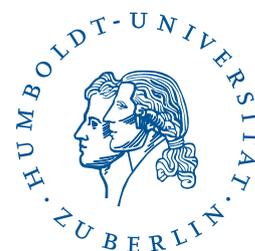
Cette interaction entre la nature, la société et l'éducation à travers les histoires de l'éducation est le sujet principal de la conférence. ISCHE 40 sera une puissante tribune pour historiciser le présent et pour explorer la richesse théorique et empirique du champ de l'histoire de l'éducation.

Les thèmes suivants ont été retenus pour la conférence :

- La nature comme argument dans les débats et les théories éducatives
- L'anti-nature et l'antinaturalisme comme moteurs des pratiques et des discours éducatifs modernes
- La(es) nature(s) de l'être humain dans les pratiques et les contextes éducatifs
- Nature et civilisation ; nature et technologie ; nature et écologies
- La nature et le monde naturel comme environnements éducatifs
- La nature comme support et sujet d'éducation
- Les animaux et l'humain
- L'enfant citadin et l'enfant naturel



Call for Papers



Soumission : <http://ische.org/2018>

Dates importantes:

Date limite de soumission : 31 janvier 2018

Notification d'acceptation : 15 mars 2018

ISCHE accepte les types suivants de soumission :

[1] Communications individuelles. Les communications acceptées seront intégrées dans des panels au sein desquels chaque paneliste disposera de 15 à 18 minutes pour présenter. Les propositions de communications ne devront pas excéder 500 mots, à l'exclusion de la bibliographie.

[2] Panels préformés. Les panels acceptés seront d'une durée de 90 minutes et compteront de 3 à 5 panelistes en laissant du temps pour la discussion. Ces propositions consisteront en un résumé de 500 mots du panel proposé, suivi des titres, des informations relatives aux panélistes, et des résumés de chacune des propositions de communication en 200 à 300 mots, à l'exclusion de la bibliographie.

[3] Panels multilingues, avec au moins deux langues représentées. Les panels multilingues acceptés seront mis en exergue par les organisateurs, seront d'une durée de 120 minutes et compteront de 3 à 5 panélistes avec un temps important réservé à la discussion et aux échanges interlinguistiques. Ces propositions consisteront en un résumé de 500 mots du panel multilingue proposé, suivi des titres, des informations relatives aux panélistes, et des résumés de chacune des propositions de communication en 200 à 300 mots, à l'exclusion de la bibliographie.

[4] Symposia, composés de deux à quatre panels préformés de 90 minutes avec un minimum de trois pays représentés parmi les participants. En sus, le symposium doit avoir un discutant. Les panels des symposia acceptés seront programmés dans l'ordre présenté à diverses dates de la conférence, bien qu'il puisse ne pas être possible pour les panels d'un même symposium d'être programmés immédiatement l'un à la suite de l'autre. Ces propositions consisteront en un résumé de 500 mots du symposium proposé, suivi des informations relatives à chaque panel du symposium, avec les titres, les informations relatives aux panélistes, et les résumés de chacune des propositions de communication en 200 à 300 mots, à l'exclusion de la bibliographie.